

CHOR 2

Surélévation et construction d'un bâtiment pour accueillir un service de consultation, un hôpital de jour, un service de dialyse, des PC médicaux ainsi qu'une unité de 60 lits.

CLIENT

Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR)

ÉQUIPE

Autumn | Patriarche (Entreprise générale, mandataire)
Patriarche (Architecture, architecture d'intérieur, VRD, BIM, Design Narratif)
OBA (Architecture locale)
Partenaires: EMCI (structure), INSET (Fluides/SSI/Thermique), RESILIENS (QEB), REEC (Economie), AD HOC (Paysage), VIVIE (Acoustique), CIR&KOUR (Cuisiniste), GANDEMER (Aéraulique), 8'18 (Éclairagistes), Walter | Patriarche (Exploitation maintenance), Setec Organisation (AMO)

Crédits :
Perspectives 3D : ©Jeudi Wang

KEYPOINTS

Architecture de l'attention.
Extension.
Surélévation.
Procédés constructifs simples.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Conception bioclimatique.
Matériaux biosourcés.
Végétalisation des abords.

Sur un terrain à forte déclivité, situé au nord-ouest de la ville de Saint-Paul sur l'île de la Réunion, se trouve le Centre hospitalier Ouest Réunion. Cet établissement de proximité répond aux besoins d'une population grandissante de 215 000 habitants.

Afin de compléter l'offre de soins et d'agrandir sa capacité d'accueil, le CHOR se dote d'un nouveau bâtiment et d'une surélévation d'un des bâtiments existants. S'inscrire dans ce tissu existant demande une réponse anticipant les besoins en termes de mobilité, transformation et évolutivité. À travers un projet durable et flexible, les futures infrastructures permettront d'assurer une prise en charge optimale et performante.

Le CHOR 2 inclut notamment la surélévation de l'Aile Sud pour 60 lits supplémentaires, la construction d'un bâtiment comprenant un hôpital de jour avec 44 places d'ambulatoire (dont 16 de chimiothérapie), un centre de dialyse de 26 postes, 6 salles de consultations supplémentaires, un étage tertiaire, un espace médicotechnique, ainsi que deux niveaux de parkings.

Le projet propose ainsi une architecture contextuelle jouant avec l'environnement bâti et naturel du site. Tout comme le CHOR existant, le projet d'extension affiche la même volonté de développer une architecture bioclimatique, guidée par les mouvements du vent.



Typologie
Santé

Surface
7 600 m² de SDP

Coût de construction
29,5 M€

Localisation
Saint-Paul, France

Statut
En cours

Nature du contrat
CCAEM

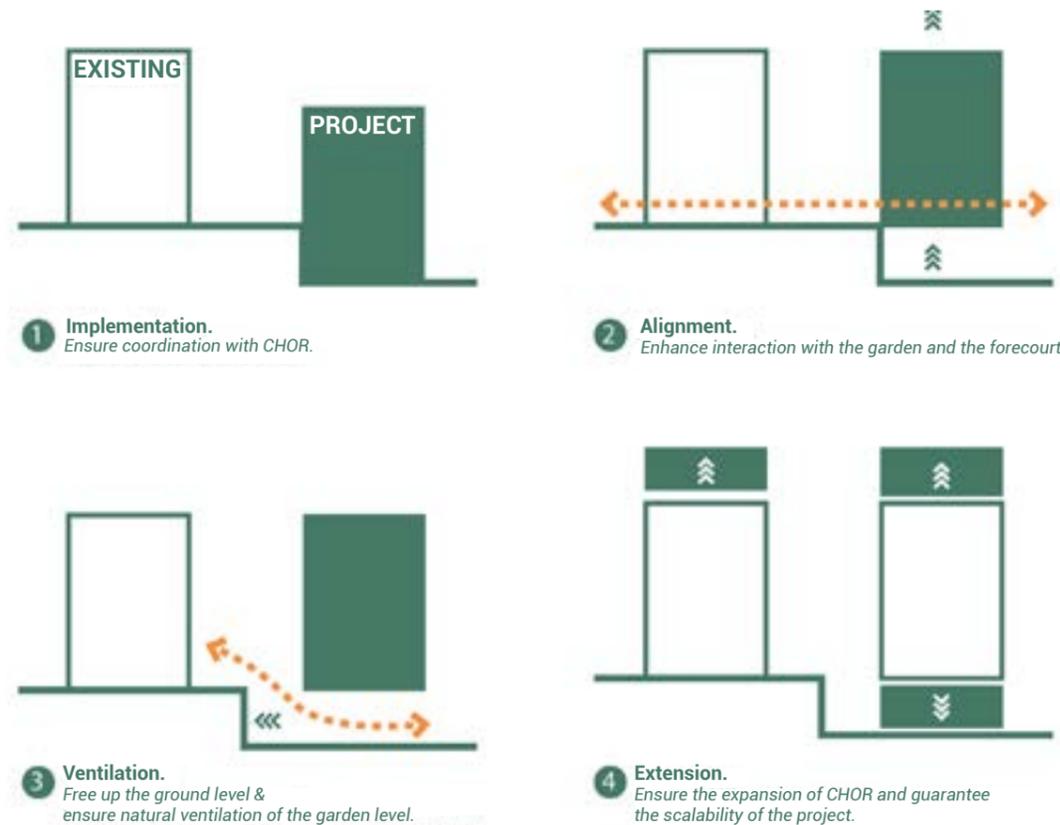
Implantation et bioclimatisme

Le projet de l'extension du CHOR est bien un projet urbain.

Au-delà d'une réponse figée aux besoins immédiats, le projet vient bâtir des cadres souples et « cultiver » les principes qui permettront de possibles évolutions et extensions du site hospitalier.

Le bâtiment CHOR2 s'implante ainsi à proximité immédiate de l'existant au niveau du rez-de-chaussée. Ce niveau constitue le véritable cœur du site où le paysage constitue le pivot de l'accueil des patients et visiteurs. En s'implantant au même niveau public que l'existant, il s'intègre dans le tissu urbain du site en continuité des interactions existantes.

Une architecture contextuelle jouant avec l'existant et le déjà-là, le projet compose avec l'environnement bâti et naturel du site, en bâtissant selon les courants pour ventiler naturellement.



La conception bioclimatique

La conception architecturale climatique du projet d'extension a été considérée non seulement dans son entité et dans son ensemble environnemental bâti, mais intègre également les évolutions du bâti immédiat existant sans altérer, par sa propre présence, le fonctionnement en climatisation naturelle du bâtiment existant actuel.

Le projet propose une conception thermique responsable et développe tout particulièrement une ventilation naturelle efficace, malgré un signal vent relativement peu tonique. L'architecture ainsi proposée, dédiée à la ventilation naturelle, permet de s'affranchir des effets de masques, de sillages et d'interactions induits par la présence des constructions existantes sur le site (CHOR1). En outre, l'architecture climatique du projet comporte en elle les potentialités d'adaptations et de sauvegarde des principes de ventilation mis en œuvre pour des extensions ou surélévations futures..



Des lieux de rencontre et d'échanges.

Proposer une architecture du prendre soin renouant avec tous les liens sensibles, restaurant notre présence au monde, notre capacité d'éprouver et d'agir, pour les patients comme pour les soignants.

Le paysage

La démarche d'aménagement paysager s'appuie sur le respect de l'âme du parc existant, véritable source de fraîcheur. Inspirés par les tracés des jardins à l'anglaise, le projet continue de dessiner des chemins sinueux, prolongeant ainsi la douceur des tracés existants. Dans cette quête d'harmonie, les arbres de grande envergure sont préservés pour accompagner la biodiversité et le patrimoine végétal présent aujourd'hui.

L'organisation conçue autour d'espaces plantés, le CHOR entretient un lien privilégié avec son environnement naturel. La perméabilité de l'hôpital par rapport à la ville s'accompagne d'une présence accrue du paysage et lutte ainsi contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur.

Le jardin, visible depuis le bâtiment, invite à un dialogue intime avec la nature. L'intégration organique du végétal dans l'architecture se dessine à travers des patios et des jardins en étage. Les lianes tissent un lien direct entre l'homme et la plante, unissant ainsi l'intérieur et l'extérieur.

Cette présence du végétal est aussi un facteur d'apaisement et de bien-être au sein de l'hôpital.

L'architecture de l'attention

Le projet restaure l'attention envers les autres et le monde, une intention est apportée sur les qualités thérapeutiques du paysage. Une architecture du familier pour que chacun s'y retrouve. Chaque échappée visuelle est pensée comme un repos pour le corps et l'esprit.

L'architecture, par ses qualités spatiales et sensibles mises en œuvre, accompagne le patient dans sa prise en charge, l'aide à franchir l'épreuve de sa maladie et à prendre soin de lui.





CHOR 2

Typologie
Santé

Surface
7 600 m² de SDP

Coût de construction
29,5 M€

Localisation
Saint-Paul, France

Statut
En cours

Nature du contrat
CCAEM